

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Il demeure aussi établi qu'après lui avoir ôté la vie, il a arraché les entrailles et mutilé le corps de sa victime de la manière la plus choquante pour l'humanité, en brûlant certaines parties dans un fourneau, et en déposant certaines autres dans diverses parties des bâtiments, où elles furent trouvées par les personnes qui cherchaient le docteur Parkman.

Il demeure établi enfin qu'après avoir tué son créancier, il a volé son cadavre inanimé, on lui enlevant deux billets signés par lui-même, auxquels il n'avait aucun droit; qu'il a commis un autre crime, en faisant de fausses marques sur ces billets; et qu'un jury formé conformément à la loi, sous la direction de quatre des juges éminents qui constituent la Cour Suprême du Massachusetts, après un long et impartial procès, et après avoir entendu sa défense exposée par d'habiles et éloquents avocats, l'a trouvé, sous serment, coupable de meurtre.

Sur ce verdict, la Cour prononça la terrible sentence de mort.

Il faudrait, dans une telle affaire, des raisons palpables et concluantes pour autoriser le pouvoir de grâce à s'interposer et à arrêter le glaive de la justice. Je ne vois pas ces raisons.

L'ensemble des circonstances, m'amène forcément à conclure que la sécurité de la société, l'inviolabilité de la loi, et les principes d'une justice impartiale, demandent l'exécution de la sentence.

Ces délais, ces formes imposantes, ce soin de chacun à motiver sa décision, prouvent qu'avant de se prononcer, ceux qui tenaient entre leurs mains la vie du professeur Webster, ont mûrement pesé tous les incidents du procès, et tous les scrupules de leur conscience. L'arrêt qui vient de couronner cette longue attente en reçoit un caractère d'autant plus solennel, et le condamné lui-même n'a plus qu'à demander à Dieu la force d'âme nécessaire pour subir le terrible châtement de son crime.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 30 JUILLET 1850.

Le projet de loi de M. LaFontaine concernant l'instruction élémentaire, est différemment apprécié par les journaux, quant à ses détails, mais la plupart en désapprouvent formellement les dispositions essentielles. Nous n'en voyons aucun donner une approbation explicite à la mesure. Il est difficile d'admettre que l'intérêt de la paix publique exige un amendement de cette importance à notre système scolaire, comme semble le croire un correspondant de l'Echo des Campagnes. On ne peut nier que les manifestations violentes au sujet des écoles n'aient été que partielles, et l'impôt foncier, généralement, bien accueilli ou du moins, toléré sans troubles. Ces réserves faites, nous ne voyons pas quels motifs autoriseraient à suspecter l'intention qui a dicté le bill nouveau sur l'éducation élémentaire dans le Bas-Canada.

Rapport du Surintendant de l'Education du Bas-Canada, pour 1849.

Ce rapport constate que certains amendements faits à la loi d'Education, depuis le rapport précédent, ont eu un effet favorable. Car depuis leur passage, la loi a commencé à opérer dans 18 municipalités, où elle n'opérait pas ci-devant, soit que ces municipalités se soient prévalues des amendements, ou qu'elles se soient conformées à la loi, telle qu'elle existait auparavant.

Le nombre des enfants qui ont fréquenté les écoles pendant la première période de l'année 1849, est de 1250 au dessus de celui de la seconde partie de 1848, et certains rapports non encore reçus porteront indubitablement ce nombre à un chiffre plus élevé.

De louables efforts ont été faits dans un assez grand nombre de municipalités pour se

bâtir des maisons d'école convenables, et surtout pour l'érection d'écoles-modèles ou d'écoles de filles où l'on donnera une éducation supérieure. Les unes sont achevées, les autres sont sur le point de l'être. Le nombre en est de 29, d'une valeur variable de £250 à £2,000, formant un total de £22,826.

On suggère comme importante la nomination d'un député surintendant permanent. Par ce moyen, "toutes les municipalités où il y aurait quelque difficulté sérieuse," dit le rapport, "pourraient être visitées au moment du besoin, et toutes les écoles du pays pourraient l'être à peu près tous les deux ans, soit par le surintendant lui-même, soit par son député."

M. le Surintendant insiste de plus sur la nécessité d'établir une école-normale, afin de former des instituteurs capables; il considère que c'est là une condition sans laquelle il ne peut pas y avoir de succès important dans l'éducation. Ils ne manquent pourtant qu'il y a déjà un bon nombre d'instituteurs bien qualifiés, et qu'un grand nombre travaillent ardemment à se rendre capables de subir leur examen. Une école-normale leur en faciliterait le moyen.

M. le Surintendant croit aussi devoir appeler l'attention de la législature sur l'établissement d'une école de sourds-muets; et il prend occasion de signaler que Mgr. l'Evêque de Montréal, a établi depuis peu une école de ce genre qui, avec un peu d'aide de la législature, pourrait peut-être répondre au besoin actuel de cette partie du pays.

Enfin il demande les moyens nécessaires pour l'établissement d'un journal d'éducation. Les instituteurs y trouveraient traitées les matières les plus importantes concernant l'éducation et y puiseraient une grande variété de connaissances. Il en serait de même proportionnelle pour leurs élèves.

Tableau des Ecoles en opération pendant les derniers six mois 1849.

Table with 2 columns: Description of schools and their numbers/costs. Includes rows for 'Sous le contrôle des Commissaires Dissidentes', 'Ecoles sous le contrôle des Commissaires Dissidentes', 'Ecoles Modèles', etc.

Cette courte analyse des résultats obtenus par suite des dispositions de la loi d'éducation en force depuis quelques années, prouve combien il est regrettable que des meneurs mal intentionnés aient réussi à préjuger une fraction du peuple contre cette loi. Incontestablement, elle a déjà opéré beaucoup de bien et elle est destinée à en opérer d'avantage. Au lieu d'éconter de vils déclamateurs, le peuple se montrerait assurément beaucoup plus sensé s'il se rangeait à l'opinion de ses chefs tant spirituels que temporels, qui veulent consulter ses meilleurs intérêts en lui persuadant de prêter le concours de sa bonne volonté au fonctionnement de l'Acte d'Education. Les Evêques dans leur lettre Pastorale du 11 mai dernier, ont insisté sur ce point; ils ont averti le peuple qu'il devait se mettre en garde contre des avis qui l'égarent à ce propos. Pourquoi donc le peuple ne s'associe-t-il pas à la pensée de ses évêques? Peut-il donc douter que si ses véritables intérêts étaient compromis par la loi en question, ils voudraient secourir les artisans de leur malheur? Nous ne voulons pas omettre pour le moment, de bien longues réflexions sur les sugges-

tions faites par M. le Surintendant dans le rapport dont nous venons de donner une analyse. L'établissement d'écoles normales, la publication d'un journal d'éducation, sont choses que nous approuvons, mais sous les réserves et aux conditions convenables. Beaucoup de bien ou beaucoup de mal peut advenir de ces institutions, selon les principes sur lesquels on les base. Nous n'avons pas lieu de douter qu'on veuille faire des écoles normales ou d'un journal d'éducation, des pierres d'achoppement contre lesquelles viendraient se briser ces principes catholiques dont le mépris ou l'oubli a été si cruellement préjudiciable à ces sociétés d'Europe aujourd'hui menacées jusque dans leurs bases, par suite d'une mauvaise éducation. Il y a bien pourtant des jeunes gens tout matérialisés, qui rêvent de coupables projets. — Mais c'est assez pour le moment; nous aurons lieu, peut-être, de revenir sur ce sujet.

Le nouveau Bill d'Education. — Le Pilot de ce jour dit: "Nous sommes contents d'apprendre que ce Bill est référé à un Comité spécial, et que des informations ont été demandées, sur ce Comité, au Barreau d'Education et, d'où elles ont été immédiatement transmises."

Le même journal dit aussi que les communications qu'il a reçues, indiquent une forte opposition à ce nouveau Bill, et que la consternation existe dans les districts Canadiens Français où la loi fonctionne sans opposition.

Nous observons que les feuilles de Toronto qui se sont résolues à ne plus avoir de rapports à la chambre, à la suite de l'incident relatif à une lettre, tiennent à cette détermination. Les débats législatifs en auront une publicité bien moindre, et cette circonstance par elle-même est sans doute regrettable. Quelques journaux publient, au lieu de rapports, des croquis où la personnalité domine.

Aux nouvelles que nous donnâmes, de Rév. M. Baillargeon, dans notre dernier numéro, le Canadien d'hier ajoute ce qui suit:

Dans des lettres particulières reçues à Québec, M. Baillargeon se félicite d'avoir rencontré à Londres M. Quiblier, ci-devant supérieur du séminaire de Montréal, qui réside maintenant en Angleterre et qui lui a servi de cicérone en parcourant cette métropole commerciale et industrielle du monde. A l'hôtel où il est descendu à Paris, se trouvaient, par un singulier bonheur, deux de ses compatriotes et amis, Mgr. Demers, évêque de l'île Vancouver, qui arrivait d'Italie et se rendait en Angleterre, et M. le docteur Painchaud fils, qui accompagne ce prélat dans sa mission lointaine.

Le Bill de Tempérance est en ce moment sous la considération de la Chambre.

Le Globe de Toronto donne les détails d'une grande démonstration en faveur de la Tempérance, qui eut lieu jeudi dernier dans la nouvelle Capitale. La démonstration a consisté en une procession solennelle, dans l'après dîner, depuis 1 heure jusqu'à 4, et le soir, en une réunion de plus de 600 convives à Tempérance Hall, où il fut prononcé plusieurs discours.

L'abondance des matières nous force à supprimer aujourd'hui le Bulletin.

Nouvelles d'Europe

FRANCE.—La nouvelle Loi sur la presse existe une réprobation universelle; il est probable que la chambre la repoussera. Le Crédit contient un article écrit avec habileté, justifiant la politique de Lord Palmerston; Cet article est de M. Marrast. Les journaux libéraux de France s'occupent beaucoup de l'extension de l'influence Russe en Allemagne, et se prononcent pour une alliance avec le Ministère anglais.

préférerais un silence auguste, solennel, au fracas d'un orchestre, dans cet instant de profonde adoration.

L'Agnus Dei est le dernier morceau de la messe en musique. Ici ce n'est point une hymne, c'est une invocation. L'ignorance du vrai titre de cette simple, affectueuse, touchante supplication jette les compositeurs profanes d'un œuvre musical, pour l'Eglise, dans les plus absurdes écarts. J'ai entendu un Agnus Dei calqué sur un motif d'Opéra très connu, et le compositeur lui-même s'extasier de ce plagiat comme d'une heureuse pensée.

Maintenant, la conclusion de ce que je viens de dire n'est pas difficile à tirer, qui potest capere, copiat.

L'ABBÉ PASCAL.

L'Ami de la Religion, publié à Paris, contient une analyse d'un tertiole de Brownson sur le républicanisme; l'auteur de cet écrit, M. A. de Cowson, donne les plus grands éloges au talent si distingué du célèbre écrivain de Boston.

Le degré de LL. D. a été conféré à Orestes A. Brownson, par le Collège de St. Jean à New-York.

Le ministre de la Justice, en soutenant le projet de loi contre la presse, ayant appelé la résolution une catastrophe, il s'ensuivit une scène des plus orageuses dans l'assemblée. — Dans une réunion des membres de l'opposition, la proposition de résigner en masse fut rejetée, et on adopta une protestation qui devait être déposée le lendemain.

L'assemblée a confirmé à la majorité de 127 voix son vote de la veille; que tout article éditorial devra être signé par l'auteur.

Nouvelles Religieuses.

AFFAIRE DE CORHAM.—L'Evêque d'Exeter vient de succomber pour la cinquième fois, devant la Cour de l'Échiquier qui a déclaré à l'Université que la décision du Conseil privé devait être maintenue.

CONVERSIONS.—On lit le paragraphe suivant dans le Oxford Herald du 20 juin:

"Les personnes suivantes sont entrées dans l'Eglise Romaine. L'Hon. et Rév. A. Cavendish, le Rév. C. B. Garside, le Rév. Bodley, le fils du Rév. W. Muskol, Mme. Allies, épouse du Rév. T. Allies, de Launton, et M. Volynsky. Un grand nombre d'autres plus ou moins liés avec le clergé, sont si intimement avec ceux qui appartiennent à l'Eglise Romaine qu'on peut s'attendre à un bien plus grand nombre de conversions."

Correspondance Lyonnaise.

Ouverture du Concile de Lyon.

Lyon, 1 juillet 1850.

M. LE REDACTEUR.

J'ai à vous retenir aujourd'hui d'un sublime événement qui fera peut-être une aussi grande sensation à votre cœur religieux, que si vous en aviez été le témoin. Mais que dis-je? Pour cela il me faut avoir la plume et le talent d'un grand génie pour vous donner seulement une faible idée des impressions que vous auriez éprouvées par votre présence dans notre vaste cathédrale. Je veux vous parler du concile provincial de notre ville, ouvert solennellement hier dimanche 30 juin... Je vais être très véridique et classer avec ordre tout ce dont j'ai été le témoin... Lundi, à 8 heures du soir, un signal donné par le bordon ou grosse cloche de la primatiale et métropole de St. Jean, toutes les cloches de la ville ont sonné à grande volée. Ces 83 cloches environ, dominées par leur roica, (la grosse cloche de St. Jean pèse 33,000 kilogrammes, c'est la seconde cloche de France pour la grosseur et le son) annonçaient à la cité et aux campagnes environnantes que la sainte église de Lyon se disposait à célébrer une fête sublime et extraordinaire. Elle eut, hier matin de très bonne heure, une fonic inaccoutumée se pressant dans les rues de l'Archevêché, du Doynenné et sur la place St. Jean. L'Eglise St. Jean et les tribunes étaient remplies de fidèles et de quelques curieux. Ah! c'est que depuis 300 ans, il ne s'était pas tenu de concile provincial à Lyon. Les catholiques Lyonnais aiment tant qu'on s'occupe souvent de leurs plus hauts intérêts, que la joie rayonnait sur leur visage en présence de cette auguste solennité si ardemment désirée. Une double haie de soldats contenait la foule avide de contempler les vénérables prêtres et prélats qui vont s'occuper des nombreux besoins spirituels de cette grande famille de Jésus-Christ. Les autorités civiles et militaires ont voulu être représentées à cette pieuse cérémonie, car de temps à autre on aperçoit des conseillers municipaux, des adjoints, des officiers d'état-major et d'état-général circuler rapidement au milieu de la haie de soldats.

Huit heures sonnent; le ciel est pur, le soleil radieux et la foule innombrable. A peine le dernier tintement de l'horloge a-t-il expiré, que les six cloches de la cathédrale sonnent à grande volée, et que les roulements fulgurants de la grosse cloche annoncent que le cortège sort du palais Archevêiscopal. Comme la veille, toutes les cloches de toutes les paroisses de la ville répondent un signal, et les sons si variés de ces instruments d'airain montent et se confondent dans les airs... Les conversations cessent, les têtes se découvrent respectueusement et bientôt l'on voit s'avancer le cortège, admirable de tact et de discipline ecclésiastique. Un petit détachement de soldats ouvre la marche processionnelle; puis arrivent le Suisse, la grande croix de la cathédrale et les acolytes; tous les élèves du petit séminaire de St. Jean, c'est à dire environ une centaine. Tous les élèves du grand séminaire de Lyon, au nombre de 250. Les vicaires de toutes les paroisses de Lyon. MM. les curés de la ville. MM. les chanoines d'honneur du diocèse. Tout le chapitre primatial. Après eux arrivent les choristes en chape. Les théologiens et les canonistes au nombre de douze. Huit procureurs des chapitres cathédraux en mozzette de leur diocèse. Les procureurs des deux évêques absents, Nos Seigneurs de Grenoble et de St. Claude, tous deux suffragants de Lyon, avec l'étoile et la chape. NN. SS. l'Archevêque d'Auch, l'Archevêque de Sardes et l'Evêque du Puy en chape et on mire accompagnés chacun de deux assistants en chape. — NN. SS. les Evêques de la province, revêtus de l'étole, de la chape, de la mitre et de la croix accompagnés de leurs vicaires généraux en chape. Mgr. l'Archevêque d'Amasie, ancien administrateur du diocèse de Lyon sous le cardinal Fesch, proserit de France en qualité d'oncle de Napoléon. La croix Archevêque et les ministres. — Et Son Excellence le Cardinal de Bonald, Archevêque de Lyon, revêtu de ses plus riches ornements pontificaux. Un piquet d'honneur de la troupe de ligne formait la marche de la procession.

L'Eglise St. Jean était ornée comme dans ses plus grands jours de fêtes. Le chœur, malgré sa longueur a été prolongé jusque vers la chaire; mais bientôt cette immense enceinte réservée aux prélats et aux pères du concile a été pleine...

Après 300 ans d'interruption, cette première session du concile provincial de Lyon du 30 juin 1850, se fait dans cette même église primatiale de St. Jean déjà illustrée par plusieurs autres conciles, et notamment par les deux conciles ecuméniques du 13e siècle... Après avoir adoré Dieu en silence, à genoux, la tête courbée vers la terre, après avoir terminé le chant des litanies de tous les Saints, entonné à la sortie du palais archevêpiscopal, Nos Seigneurs les Evêques, les pères du concile, les délégués et tout le clergé ont pris leurs places, et la cérémonie a commencé par la grand-messe pontificale, célébrée par S. E. le Cardinal Archevêque, selon le rite de Lyon dont tout le monde connaît la majesté. Grâce à l'intercession d'un excellent prêtre, membre du chapitre, j'avais pu obtenir une bonne place au chœur, d'où je pouvais tout voir, tout entendre! Qu'ils sont beaux ces chants solennels et graves! Quelles sont grandioses ces cérémonies dont, après Rome, Lyon seule possède le secret! Au milieu des impressions les plus vives je me suis demandé si j'étais bien réellement sur la terre ou bien si Dieu me donnait un avant goût des délices célestes! Ah! Monsieur, quelles sont pures, qu'elles sont ravissantes les joies et le bonheur que la religion nous procure. Je plains bien sincèrement ceux qui ne les ont jamais éprouvés; à ceux là je dirai: non, vous n'avez jamais connu le bonheur, jamais vous n'avez goûté les délices des chrétiens!

Après l'évangile, S. E. le Cardinal est monté en chaire. Il a annoncé l'ouverture du concile, puis en peu de mots, concis, éloquent et énergiques il a démontré ce que c'est qu'un concile provincial. En langage spécial on en peut définir; il a engagé les prélats et les Pères avec les paroles les plus touchantes à être bien pénétrés de la grandeur et de l'importance de leur mission; il a parlé des mérites qui ravagent la société, de notre pauvre France et des remèdes spirituels à lui apporter pour la soulager; il a surtout dépeint avec une énergie toute spéciale ce qu'est en réalité le socialisme, et les moyens de le combattre. Il a dit que la France est bien malade, mais trop profondément catholique, peut-être sans le savoir, pour périr. Enfin avec l'aide de Dieu et de la bienheureuse Vierge Marie, on triomphera de tous les obstacles, de tous les dangers et de toutes les hérésies. Puis il est descendu de la chaire, et arrivé à l'autel il a entonné le Credo, plain-chant admirable du bon Dmnd, que l'on chante à ravir dans les églises de Lyon et qui produit un si bel effet. Mais ce qui a été le plus touchant, ça été la communion. D'abord, les évêques de la province, les évêques et Archevêques assistants, les délégués des deux évêques absents, ont été conduits par leurs assistants sur la plus haute marche de l'autel, et là, après s'être prosternés à genoux, ils ont reçu des mains du Cardinal Archevêque la sainte communion. Pendant ce temps là, tous les pères du concile, tout le chapitre primatial et tous les représentants des chapitres cathédraux ont formé un vaste cercle ovale qui s'étendait d'un bout du chœur à l'autre. J'ai senti je ne sais quel sentiment impossible à décrire se passer en moi, des larmes d'admiration et de joie céleste me sont venues aux yeux et j'aurais donné je ne sais quoi pour participer à ce sacré banquet au milieu de tant de prêtres illustrés par leurs vertus et leurs talents. Il était ravissant ce spectacle d'un prélat, les yeux remplis de larmes de bonheur, de reconnaissance et d'amour, distribuer à plus de 250 ministres du Seigneur le pain des forts et des élus! Oh! que leur ferveur à tous devait être grande! que leur foi devait être encore plus vive! Je dirai donc plus que jamais avec vérité: quand on voit tant de vertus, tant de désintéressement, tant d'édification, tant d'héroïsme même de la part de notre clergé Français, on peut bien s'écrier: non, non, la France n'est pas destinée à périr!

Après la messe tous les évêques se sont retirés un instant à la sacristie. Pendant ce temps, on a placé une crédence richement ornée, sur la quelle on a déposé les saints évangiles. Cette crédence était au milieu du chœur. Plus loin la croix Archevêque. Entre la crédence qui portait les Saints Evangiles et l'autel on a placé de riches fauteuils pour les évêques de la province et pour les délégués des évêques absents, puis pour les évêques assistants. Le siège du cardinal de Bonald, président du concile et ceux de ses ministres étaient sur la plus haute marche de l'autel. Bientôt après les prélats et les pères du concile sont venus prendre leurs places pendant que la grosse cloche de St. Jean annonçait l'ouverture de la session. (1) Le Cardinal Archevêque est de nouveau monté en chaire et a prononcé le discours que vous retrouverez intégralement dans N. O. de la Gazette de Lyon de demain 2 juillet et que je vous enverrai aussitôt imprimé. (2) Après ce nouveau discours, le Cardinal Archevêque est revenu prendre sa place et le concile a commencé par la lecture des décrets. Après cette lecture, le métropolitain, président du concile, est venu s'agenouiller devant les saints évangiles et a prononcé d'une voix accentuée la profession de foi de l'IV, puis il a remonté à son siège. Les saints évangiles ont été apportés sur ses genoux et les évêques de la province, les délégués des évêques absents, tout le chapitre pri-

(1) Pendant que les cloches formaient un grondant concert dans leurs demeures aériennes, S. E. entonnait la prose: "Veni Creator, qui fut continué par plus de 600 voix. Je ne sais si en Canada il est chanté la même chose, mais à Lyon, bien chanté! produit toujours un effet magique, surtout dans l'Eglise St. Jean où tout se prête à l'édification, chœur nombreux et voltes sonores. (2) Nos lecteurs trouveront sur notre première page, ce discours de l'illustre Cardinal. (R. M. R.)

Dieu, et je ré ponds que s'il possède convenablement les règles de la composition musicale, il fera une œuvre digne d'être accueillie dans le sanctoraire catholique.

L'hymne des anges présente au musicien religieux une admirable fécondité de ressources pour déployer son talent. Mais, avant tout, le compositeur devra abjurer lui-même, et tirer son harmonie de son sujet plutôt que de son amour-propre. Il sait que les premières paroles de cette hymne de jubilation se font entendre à des bergers, qu'il ne fallait pas effrayer par de grands éclats. Ce serait donc un vrai contre-sens que de débiter par le style héroïque. Si aux mots: "Laudamus te, glorificamus te, le rythme prend du mouvement et s'exalte, il se ralentit à ceux: "Adoramus te, et se revêt d'une mélodie exprimée par des plénissimo. Il en est ainsi dans tout le reste du Gloria in excelsis. La musique en reflète les paroles, en traduit les élan variés.

Quant au symbole, les règles trop souvent négligées de la liturgie veulent qu'il soit chanté par tout le chœur, ab utroque choro. Un concile de Milan et plusieurs autres défendent que l'orgue même s'y fasse entendre. C'est une confession de foi dont les paroles dogmatiques ne se prêtent pas facilement à l'emploi des moyens musicaux. Ce n'est point une hymne comme le Gloria in excelsis. Pour ma part, je ne trouve rien de plus magnifique que le Credo de Dumont, chanté par un chœur nombreux, dans les grandes solennités.

Le Sanctus ou Trisagion est une hymne de triomphe. L'Eglise, dans la préface, nous

annonce qu'elle s'associe aux chants des esprits célestes qui célèbrent le Dieu trois fois saint. Tous les anges et les fidèles entonnent donc ce concert et le poursuivent avec un saint enthousiasme. Mais ici ce n'est qu'un morceau rapide, animé, qui prépare l'âme à la grande merveille qui va s'opérer. Un défaut trop malheureusement commun dans les messes en musique doit être maintenant signalé. Selon les prescriptions liturgiques, le Sanctus n'étant que la continuation de la préface doit se terminer un moins avant la consécration. Aux messes hautes, un célébrant instruit tâche de lire le canon plus lentement, afin que le Trisagion soit fini, du moins lorsqu'il arrive au moment de l'élévation, il sait qu'autrefois, pendant le chant du Sanctus, le célébrant, après l'avoir récité tout bas, faisait une prière qui se trouve dans plusieurs Missels, en attendant que le Trisagion fût chanté, et qu'il ne commençait le canon qu'après la cessation du chant. Quelques fois aussi le célébrant chantait le Sanctus avec le chœur et les fidèles, ce qui semble encore plus rationnel. Que penser donc de l'intelligence qui a présidé à une messe en musique où le Sanctus se prolonge bien au-delà de l'élévation et atteint quelquefois le moment où le prêtre doit entonner l'oraison dominicale? Ce n'est pas le compositeur éclairé et religieux qui forcera aussi intempérément les lois de la liturgie à plier devant l'exigence de ses modulations.

Je ne dirai rien du motet de Salutaris ou tout autre, qu'on exécute pour l'élévation. Je

matal et tous les pères sont venus s'agenouiller aux pieds du pontife et professer d'une même foi en présence de tout ce que la religion a de plus auguste. Cette cérémonie terminée, le Cardinal Archevêque, président du concile, a donné solennellement la bénédiction papale et la procession est rentrée à l'Archevêché en chantant le Te Deum, dans le même ordre que quand elle en était sortie. Commencée à 8 heures du matin, cette touchante et sublime cérémonie s'est prolongée jusqu'à deux heures de l'après midi. Inutile de vous dire que malgré que j'étais à jeun, j'ai constamment été présent... Dès aujourd'hui, le concile tient et tiendra ses séances dans la maison des missionnaires aux chartroux, et ses sessions publiques dans l'église de St. Bruno. La session de clôture aura lieu dans la primatiale de St. Jean, comme l'a été celle d'ouverture. La plus grande pompe religieuse sera déployée à cette occasion. Ce matin à 7 1/2 heures S. E. le Cardinal de Bonald a célébré la messe dans l'église de St. Bruno; tous les évêques et les pères du concile y assistaient. Tous les jours, à la même heure, chacun de nos Seigneurs les Evêques se dira alternativement. Une session publique du concile aura lieu dans l'église St. Bruno, jeudi prochain, à 4 heures.

Voilà, monsieur, le résumé sommaire du grand évènement catholique du 30 juin 1850; les délibérations secrètes commencent, nul doute que les décisions les plus sages et les plus salutaires seront prises par ces pères remplis des lumières de l'Esprit Saint. Dans quelques jours, d'illustres invités viendront apporter leur contingent de lumières et de conseils au milieu de cette grande assemblée; Mgr. De Charbonnel, évêque de Toronto (Cin ada), est attendu à Lyon à la fin de la semaine; Mgr. Rossat, évêque de Verdun est attendu de jour en jour; Mgr. Dufêtre, évêque de Nevers, également. Les premiers jours de la semaine prochaine, arriveront le Vénéérable Père Mortier, général de l'ordre des Chartreux dont je vous ai un peu entretenu dans mon petit feuilleton de la grande chartreuse, et le R. P. Lacordaire supérieur de Frères Prêcheurs. En somme toute, le concile provincial de Lyon ne sera pas un des moins remarquables qui auront lieu de 1849 à 1851, soit par le nombre des pères qui prendront part à ses travaux, soit par les talents éminents et les vertus héroïques qui les distinguent.

L'ouverture du concile provincial d'Alby a eu lieu le dimanche le 23 juin dans la cathédrale Ste. Cécile. Les évêques suffragants de l'archevêché d'Alby sont NN. SS. les évêques de Perpignan, de Mende, de Rhodéz et de Cahors. Tous les pères après avoir assisté à la messe solennelle célébrée par Mgr. l'archevêque d'Alby, se sont rendus processionnellement au grand séminaire du diocèse où ils doivent tenir toutes leurs congrégations.

REVUE POLITIQUE.

Après de multiples discussions trop prolongées relativement aux trois millions à accorder au président de la république, l'Assemblée a adopté à titre de frais extraordinaires la dotation de deux millions. Et encore, ces 2 millions n'auraient certainement pas été accordés sans les paroles éloquentes et concises du général Changarnier. Cette adoption est-elle un bien, est-elle un mal? C'est ce que je ne saurais dire dans la crainte de me tromper. J'aurais voulu seulement que nos ministres eussent montré plus de tact, et notre majorité parlementaire plus de portée politique. Il y a assez de questions sérieuses à discuter sans passer de longues journées à se chicaner pour telle ou telle somme d'argent à accorder au chef de l'Etat. — Les amis de l'Ellysée sont de puis 18 mois à la recherche d'un plein-pied pour conduire Louis Napoléon de la présidence à l'Empire; mais ils ont beau braquer leurs lunettes plus ou moins politiques, ils ne découvrent rien. Le souvenir de l'Empereur Napoléon est bien toujours vivace en eux, mais Napoléon avait gagné 20 batailles, était cheri des soldats, et ce fut, élevé sur les bras de ces mêmes soldats, qu'il passa par dessus l'Assemblée qui, comme celle d'aujourd'hui, était souveraine. Mais son neveu n'a point gagné de batailles et ne peut commander d'armée. A défaut de victoires pour rendre possible au neveu de l'Empereur l'escalade du trône de St. Louis et de Louis XIV, ses courtisans ont revê le plein pied de la dictature. Aussi désirent-ils avec ardeur une levée d'armes des socialistes, le danger imminent d'une guerre civile. Faut-il de cela jusqu'à ce jour, ils ont cherché à se dédommager en échauffant intrigués sur intrigues pour décider la majorité de l'Assemblée à accorder ce supplément que leurs journaux et leurs discours qualifiaient avec emphase de liste civile et dotation. Pour cela ils ont employé jusqu'à la menace. Ceci est très bon pour leurs intérêts matériels, aussi bien au chef qu'aux courtisans; mais ils ont ignoré, il paraît, qu'on n'arrive pas à une plus haute situation politique en manifestant des sentiments qui ne révèlent que l'égoïsme et la cupidité. Jusqu'à ce jour, en France surtout, les armées des hommes publics ont été mesurés par le désintéressement dont ils ont fait preuve; l'estime générale s'est constamment attachée à ceux qui méprisaient l'argent; mais à ceux qui le convoitaient, jamais. Il paraît qu'on veut changer toutes les coutumes et toutes les idées honorables et si anciennes; tout, en effet, ne se voit-il pas dans nos jours de révolutions... Ce n'est jamais été avec des millions qu'on a conquis le respect et l'obéissance des peuples; l'histoire de 1830 à 1848 est là pour le prouver, mais bien avec la justice de Dieu et les exemples de religion et de moralité professés par les plus hauts digni-

naires du royaume. Quand on a un grand chef à la tête d'une nation, grand par sa haute religion, ses vertus et ses bonnes œuvres, le peuple ne tarde pas à marcher sur ses traces; mais que l'impunité, les vices, l'égoïsme et la cupidité soient l'appanage du souverain, le peuple deviendra bientôt pire que lui. Depuis plus de vingt ans la France est mal gouvernée, c'est une chose que personne ne peut contester; anarchique à l'intérieur, faible à l'extérieur elle se débat en vain dans de convulsives étreintes. Un fait tout récent m'a suggéré de nébuleuses réflexions. Lord Palmerston a reçu du cabinet de St. Petersbourg, à l'occasion de la Grèce, une note de la dernière énergie. Le bras puissant du Czar s'étend partout; — et la France, cette grande et belle providence des Etats de second ordre, que fait-elle? Il est triste de le dire, mais on se jure, on se moque de nous, Lord Palmerston surtout, et chaque fois qu'on apprend une nouvelle humiliation pour cette nation si vaillante et si glorieuse, nous sentons le sang bouillir dans nos veines et nous nous écrions: malédiction sur nos gouvernants!...

REVUE DES NOUVELLES.

Les démagogues cherchent de partout l'occasion de troubler la tranquillité. Comprimes à Paris, à Lyon et dans toutes les provinces, ils portent le désordre dans nos possessions d'outre-mer. Ces dernières tentatives, si elles ne sont les plus coupables, sont bien les plus odieuses; car si les colonies s'insurgent, l'unique résultat serait de donner la facilité à l'Angleterre d'en profiter. On tout au moins de susciter de grands embarras à la France. Il est vrai que l'expérience nous a appris que l'intérêt de la France est le cadet des soucis de nos vertueux anarchistes; il suffit que nos ennemis se couvrent du drapeau Anglais ou de tout autre pour que ces patriotes soient toujours prêts à faire cause commune avec eux... Ces pensées m'ont été suggérées par les nouvelles que j'ai apprises des désastres anarchiques éprouvés par suite des menées des socialistes dans nos colonies. Le Guedeloupe a été sur le point d'être à feu et à sang. Deux jours plus tard nous apprenions que l'impure propagande socialiste voulait souiller cette glorieuse terre d'Afrique du nord arrosée du sang de nos braves soldats! Le 14 juin 1850 la population d'Oran apprenait l'existence d'excécrables complots qui auraient mis à feu et à sang cette province. Quel rapprochement, le 14 juin! Le 14 juin 1830 l'expédition française débarqua en Algérie, venge l'honneur de son drapeau insulté par le Dey d'Alger, en faisant la conquête de ce vaste et riche pays, et rend la sécurité aux navigateurs, en purgant les mers de ces milliers de filibustiers. Le 14 juin 1830, la ville montrichienne met en possession de l'Afrique Septentrionale, et le 14 juin 1850 la république démocratique et sociale veut bouleverser notre conquête. Mais la providence qui veille sur tout ce qui nous appartient, a permis qu'un hasard fortuit éventât la bombe prête à éclater...

La nomination à faire d'un Cardinal français en remplacement du cardinal Grand-père et à notre gouvernement; on a jetés vues sur trois de nos plus héroïques et savants archevêques. Pie IX qui partage en cela l'avis de tout le clergé français et de tous les bons catholiques désirerait beaucoup accorder cette dignité à Mgr. d'Astros, archevêque de Toulouse et doyen des 15 archevêques de France. Ce noble vieillard, vénérable à tant de titres, est considéré comme le modèle de l'épiscopat; d'une énergie à toute épreuve, d'un zèle infatigable, il a toujours fait preuve des plus hautes vertus et de la plus entière abnégation. Son courage a toujours été au dessus de ses forces, jamais il n'a reculé devant le cri de sa conscience. On se rappelle avec admiration sa lutte avec Napoléon qui ne tarda pas à le faire enfermer dans le donjon de Vincennes, pour avoir pris avec le plus héroïque courage la défense de Pie VII si injustement arrêté par l'Empereur, ivre d'ambition... De son côté le gouvernement tient bon pour la nomination de Mgr. l'archevêque de Rheims ou pour celui de Besançon.

J'apprends à l'instant qu'en vertu de la loi sur l'instruction publique, votée dernièrement les 4 membres de l'épiscopat qui doivent siéger au conseil supérieur de l'instruction publique et qui ont été désignés par les suffrages des prélats français sont: NN. SS. Parisis, évêque de Langres; Morlot, archevêque de Tours; Dupanloup, évêque d'Orléans; Gousset archevêque de Rheims.

Une compagnie Anglaise a décidément traité avec le gouvernement pontifical pour l'établissement d'un chemin de fer de Civita-Vecchia à Rome. Il paraît que la ligne ne sera pas difficile à établir. Mgr. Lambruschini, ancien gouverneur de Civita-Vecchia, a été de nouveau envoyé dans cette ville. Les souvenirs de son administration paternelle étaient tellement empreints dans le cœur de ses administrés qu'ils ont voulu trainer sa voiture et lui procurer une rentrée triomphale dans son palais. Les forces navales considérables que la France tient dans le golfe de Naples y resteront encore longtemps. Elles sont chargées de s'opposer à toute tentative de violence de la part du gouvernement anglais.

Lord Palmerston a parlé pendant cinq heures à la Chambre des Communes. Cinq heures! mais nos plus grands avocats vont en montrer d'envergure! Cinq heures à propos d'un juif dont les injures ont coûté si cher à la Grèce. Cinq heures! mais c'est cinq heures de trop pour un si mesquin sujet. La chronique a oublié de nous dire si le noble Lord avait parlé pendant ses cinq longues heures sans tousser ni éternuer, voire même sans se moucher! Vraiment mildor, c'est vous donner trop de peine pour nous apprendre tout ce que nous savons depuis longtemps aussi bien

que vous. Vous croyez donc que nous ne connaissons pas votre politique qui ne s'est jamais lassé d'être hostile, haineuse et envieuse contre la France, pour votre plus grand profit quel qu'il soit... Non, non, M. le rédacteur, ne me conviez pas à l'affection pour Lord Palmerston; vous aurez beau me dire que je suis français et qu'en cette qualité, l'amour de ma patrie me rend trop susceptible à l'égard de mes voisins d'outre Manche, vous ne me ferez jamais changer mes sentiments. Si je voulais exprimer franchement ma pensée, et dire tout ce qui me pèse sur le cœur, les amis du noble lord, au Canada, seraient dans le cas de s'ameuter devant le bureau des *Melanges Religieux* et de vociférer de la plus belle manière. Mais d'une part, comme je veux vous éviter des désagréments et que d'autre part je veux éviter aussi aux anglo-canadiens la peine de s'user les pommoux, je refuse en fond de mon cœur tout ce que je pourrais dire néanmoins avec beaucoup de justice.

M. L. M. C.

Nous avons reçu ce matin la critique de l'Album de la Misère. Le manque de temps nous oblige d'en remettre l'insertion à vendredi.

UN CANADIEN CATHOLIQUE paraît dans notre prochain numéro.

Convent de St. Hyacinthe.

M. l'EDITEUR. Les examens du convent de St. Hyacinthe ont eu lieu le 17 et le 18 de ce mois. Monsieur le curé qui présidait à ces exercices s'est fait l'organe du public en exprimant la vive satisfaction que les élèves avaient donnée à leurs parents et aux spectateurs par leurs réponses aux questions qui leur avaient été adressées sur les nombreuses matières de leur enseignement. Il a déclaré que le succès avait été aussi complet qu'on pouvait le désirer et que ces exercices littéraires faisaient l'honneur de la maison et la joie de la localité qui avait à se féliciter de posséder une institution où une si excellente instruction était donnée aux jeunes personnes... Ces paroles furent approuvées par de vifs applaudissements et plusieurs citoyens distingués manifestèrent aussi leur satisfaction d'une manière spéciale. Rien ne justifiera mieux les éloges adressés dans cette circonstance que l'exposé des matières qui ont formé le cours d'étude suivies dans l'institution.

Il y a une école élémentaire pour la lecture et l'écriture, les diverses parties de la grammaire sont apprises successivement par trois classes. L'analyse et les exercices sont constamment employés pour l'application des règles.

Aux examens chaque classe a montré les exercices écrits à la dictée dans les derniers jours; ces devoirs avaient été faits sans doute avec un soin particulier, mais ils n'avaient pas été corrigés par les maîtresses, et ils donnaient par conséquent la force réelle de chaque élève pour l'orthographe.

L'arithmétique et la géométrie ont été enseignées dans toutes leurs parties. Le cours d'histoire est aussi complet qu'on peut le désirer pour l'instruction des jeunes personnes; il se compose de l'histoire Sainte, l'histoire Ancienne, l'histoire Romaine, l'histoire du Canada, l'histoire de France, l'histoire d'Angleterre et l'histoire Ecclésiastique. Quelques unes de ces histoires sont fort étendues; les élèves donnaient de longues réponses aux questions qui leur étaient adressées. Un mode particulier d'enseignement avait été adopté pour l'histoire ancienne et l'histoire romaine. Les élèves, d'après un programme qui leur avait été donné, avaient fait l'analyse des livres assez considérables, remis entre leurs mains. Il leur avait fallu quelquefois renfermer en quinze ou vingt lignes un récit de plusieurs pages, ou chercher par une lecture attentive à un certain nombre de faits détachés mais qui devaient être réunis avec ordre pour former la réponse à la question présentée. Cet exercice habitua les élèves à lire l'histoire avec réflexion, et en même temps il les formait à la composition et à l'analyse. C'est sur l'histoire qu'ils ont écrit les cahiers de leur propre rédaction qu'ils ont leur examen.

On a fait apprendre aux élèves un précis d'histoire naturelle, donnant spécialement des notions pratiques de botanique et d'horticulture, et un traité de littérature renfermant les règles de la composition et du style et des idées générales sur les différents genres des productions littéraires. La classe supérieure de l'institution a étudié des notions élémentaires de logique, avec un précis sur les facultés de l'âme; et de plus un abrégé des preuves de la religion. Ce qui a semblé exciter le plus d'intérêt a été une histoire de la condition sociale des femmes. Les élèves ont été interrogées bien longtemps sur cette matière. Elles ont fait voir par d'amples développements ce qu'avait été la femme chez les Hébreux, chez les Grecs, chez les Romains; et après avoir fait considérer l'état d'asservissement où elle était réduite chez les nations païennes, elles ont montré comme le christianisme l'avait réhabilitée par le culte de Marie par l'exemple du Sauveur, les maximes de l'Evangile et les Epîtres Apostoliques; comment les femmes converties à la foi chrétienne avaient été admises dans leurs familles; elles ont fait voir jusqu'à quel degré d'héroïsme la foi pouvait élever un sexe naturellement faible et timide par l'histoire des martyres les plus célèbres; puis elles ont montré que c'est à des femmes que les nations européennes ont dû leur conversion et par suite nécessaire leur civilisation; il fut dit quelque chose aussi sur l'action que la femme a exercée dans les derniers temps; mais côté partie a été pour développée. Elle doit être traitée

plus au long une autre année, où l'on exposerait la condition sociale de la femme chez les diverses nations modernes, et où l'on fera connaître les femmes les plus célèbres dans la littérature.

La langue anglaise a été étudiée avec succès. Quatre classes ont subi un examen sur diverses matières apprises en cette langue entre autre, la grammaire, la géographie, l'histoire d'Angleterre; on a entendu aussi des traductions du français en anglais, et de l'anglais en français.

Un certain nombre d'ouvrages de dessin et de broderie ont fait voir que ces branches d'instruction si appropriées aux jeunes personnes ont été enseignées dans la maison.

La Musique a surtout excité la satisfaction du Public, on a entendu sur le Piano, un grand nombre de morceaux et l'on a pu juger qu'il y avait des musiciennes fort avancées.

A la dernière séance on a entendu lire les compositions des Elèves de la première Classe. Ces compositions avaient été distribuées au public dans les séances antérieures; la plupart étaient fort longues, plusieurs étaient sur des sujets d'invention appropriée aux jeunes personnes. Rien n'a présenté une meilleure idée de l'éducation donnée aux Elèves de ce convent de St. Hyacinthe que la lecture de ces compositions diverses; on a remarqué surtout, celle qui avait pour sujet: Les femmes à la passion du Sauveur. Les séances précédentes avaient été terminées par des Dramas moraux amusants et instructifs, qui excitaient vivement l'attention du public.

Avant la distribution des prix on représenta: Le martyre de Ste. Catherine, drame en prose divisé en cinq actes.

Cette représentation dura une heure et demie. Le but de cette pièce dramatique n'était pas à proprement parler un exercice de déclaration pour les Elèves et un délassement offert au public; on a voulu rappeler un des plus sublimes traits d'héroïsme que renferme l'histoire des martyrs, faire connaître l'esprit qui animait les chrétiens de la primitive Eglise et mettre dans le cœur des Elèves les plus nobles et les plus généreux sentiments. C'était tout à la fois une leçon d'histoire rappelée aux auditeurs et une haute leçon religieuse et morale donnée aux Elèves, chargées des rôles de ce Drama et aux autres qui l'avaient entendu plusieurs fois répéter.

Pendant ce long drame l'attention du public a été constamment soutenue; le silence n'était interrompu que par les expressions d'une vive émotion.

Après le drame eut lieu la distribution des prix; puis une Elève fit le discours de clôture. En parlant de ce que la société avait droit d'attendre des jeunes personnes qui avaient reçu une bonne éducation, elle dit: "il nous a été enseigné ici que nous avions trois maîtres à servir le bien au monde, la piété dont la prière attire les bénédictions du ciel, l'exemple de la vertu, qui est la prédication adressée au cœur, et la charité dont le dévouement est l'apostolat auquel nous a appelées la Providence."

Ces paroles font connaître l'esprit de l'Institution. L'enseignement est dirigé de manière à faire trouver aux jeunes personnes un puissant moyen d'influence salutaire pour leur carrière future dans des connaissances et des sentiments purs et sans sources élevées et fécondes de la foi. C'est entrer dans la pensée ainsi exprimée par un récent apologiste du christianisme: "La religion est tout pour la femme; c'est sa force, sa consolation, sa gloire; c'est ce qui la rend l'apôtre de la famille et la reine de la société; La religion ne périt pas là où la femme est religieuse."

Extraits de Journaux.

(Du Canadien.) RECTIFICATION. — Les renseignements sur lesquels nous avons écrit notre article de vendredi dernier, au sujet de la nouvelle église de la Pointe-Lévi, n'étaient pas d'une parfaite exactitude. Au lieu de 2680 pieds de terrain donné pour l'usage de l'église, c'est 296,000 pieds qu'il fallait dire. Au lieu de £1000 qu'on nous disait avoir été avancés par une seule personne, ce sont 14 personnes qui ont avancé à la fabrique £2000. Au lieu de 170 pieds de long sur 60 de large, l'Eglise aura 160 pieds de long en dedans et 70 de large.

(Du Courrier des E. U.)

LA CATASTROPHE DE BÉNARÉS. — Voici en quels termes les correspondances racontent le terrible accident survenu sur le Gange, devant la ville de Bénarés, et dont nous avons dit quelques mots il y a huit jours:

"Le 30 mai, vers dix heures et demie du soir, une flotte de trente bateaux chargés de poudre et de munitions de guerre pour le compte du gouvernement, a sauté tout entier avec un bruit étonnant. 3,000 caisses de poudre, contenant chacune 110 livres de poudre destinée aux provinces du nord-ouest, ont fait explosion à la fois. Ces bateaux, arrivés dans la journée, étaient mouillés en groupe au milieu de la ville et dans la foule de bateaux qui couvrent le Gange. Le feu leur a été communiqué, sans qu'on sache bien encore comment, par un bateau amarré près d'eux; le tout a sauté en lançant dans les airs tous les équipages. Encore si le désastre n'avait atteint que les bateaux du fleuve! mais à près d'une lieue à la ronde, toutes les maisons de la ville ont été renversées ou ont souffert des avaries plus ou moins graves. On ne sait pas encore quel est le nombre des victimes, mais il doit être très considérable. On calcule que sur le fleuve seul il a péri plus de quatre cents personnes. A terre, trois cents condamnés travaillant aujourd'hui à rechercher les cadavres parmi les ruines, mais ils ne retrouvent rien. Ainsi le palais de l'un des anciens princes de Delhi, qui l'on savait contenir plus de cent cinquante personnes, n'a

encore rendu que onze cadavres. C'est un spectacle étonnant."

UN FAUX PRESIDENT. — La ville de Secaux a été mise ces jours-ci, en émoi, par une étrange méprise, dont la garnison de la ville elle-même a été victime. Quatre jeunes gens, montés sur des chevaux fringants, arrivent à deux heures dans cette ville; l'un d'eux s'attribue aussitôt le titre de président de la République; ses camarades, celui de ses aides-camp. Bientôt le bruit se répand parmi tous les habitants de l'arrivée du prince. Les uns après les autres s'empressent d'accourir au devant des visiteurs inattendus; des pétitions sont présentées sur l'heure à celui qui jouait le rôle du président. Aussitôt, la gendarmerie de la Seine monte à cheval, les autorités sont sur pied... Mais on raconte que le président s'est dirigé vers l'établissement de Robinsin; tout le monde se dirige vers ce point, et ce n'est que quelques heures après que les paisibles habitants de la ville, les autorités et la gendarmerie apprennent qu'ils ont été victimes d'une complète mystification, car les quatre cavaliers avaient repris la route de Paris, encharnés sans doute du succès qu'ils venaient d'obtenir.

Samedi, le télégraphe de Toronto transmettait la nouvelle qu'il y avait projet d'offrir une gratification à M. l'Abbé Chiquiqui, et que probablement la mesure passerait, vu qu'elle était appuyée de tous les côtés de la Chambre.

Nouvelles et Faits Divers.

Nous traduisons ce qui suit du Herald: CHEMINS DE FER. — Nous avons à remercier nos amis de Portland pour un pamphlet imprimé par ordre de la législature de l'Etat du Maine, intitulé: "Plan pour abréger le temps de la traversée entre New-York et Londres." Le "plan" consiste dans la suggestion de construire un chemin de fer de la Baie de Whitehaven, près du Cap Canseau, dans la Nouvelle-Ecosse. De ce point au port de Galway, en Irlande, la largeur de l'Atlantique n'est que de 2,000 milles. La ligne de chemin entre New-York et Waterville dans l'Etat du Maine (410 milles), est maintenant en opération; la distance entre cette dernière place et St. Jean N. B. est d'environ 200 milles, et de là à Whitehaven, d'environ 250 milles; do sorte que 450 milles de chemin, presque exclusivement dans le Nouveau Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, restent à faire. Le projet est assez exécutable, mais nous le craignons, il s'écoulera quelque temps avant qu'il puisse est mis à exécution. Lorsqu'il sera effectué, on calcule que la traversée de l'Atlantique ne devra pas prendre plus d'une semaine — les auteurs du projet disent 5 jours à 17 milles par heure.

NAISSANCES.

En cette ville, le 26 du courant, la Dame de J. P. Plamondon, Ecr., avocat, une fille.

DÉCÈS.

Aux Trois-Rivières, le 20, Delle, Marie-Anne Cressé, fille de feu Louis Charles Cressé, Ecr., âgée de 21 ans et 2 mois. Cette aimable et respectable Demeiselle après avoir reçu au convent des Dames Religieuses Ursulines de la ville des Trois-Rivières, l'éducation la plus recherchée et la plus complète, vivait sous la protection d'une mère chérie, dans l'exercice de toutes les vertus qui font le bonheur le plus complet dont on peut jouir sur la terre, chérie de la famille, aimée de ses compagnes et respectée par toute la société dont elle était un des ornements. Une cruelle maladie de consommation se déclara malheureusement chez elle il y a environ 8 mois; en fervente chrétienne elle se résigna à la volonté de la Providence et ne pensa plus qu'à se préparer à l'éternité quelle avait méritée toute sa vie, par un redoublement de prières et de ferveur. Aussi vit-elle arriver son dernier moment avec cette crainte pleine de confiance qui fait le bonheur du chrétien fidèle dans tous les accidents de la vie.

Son corps fut inhumé, le 23, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, en présence d'un grand concours de parents et d'amis, qui tout en regrettant sa mort prématurée ne pouvaient cependant douter du bonheur dont sa belle âme doit jouir dans le ciel où elle a dû trouver la récompense due à l'innocence et à toutes les vertus.

Au faubourg St. Jean, le 23, M. F. X. Delisle, marchand, âgé de 70 ans.

COUVENT DE ST. TIMOTHEE.

L'EXAMEN des Elèves du Couvent de St. Timothée aura lieu le 6 août prochain.

A VENDRE ou ÉCHANGER UN TERRAIN si étendu au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 164 pieds de profondeur; tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté au propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par derrière joignant à M. Ricard, avec une maison en bois à un étage, bien finie, 38 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné.

C. A. BRAULT, N. P.

COLLEGE DE MONTREAL.

LES Exercices Littéraires du COLLEGE DE MONTREAL commenceront le 30 juillet à 8 heures du MATIN. La distribution solennelle des Prix aura lieu le 31 à 1 heure APRES MIDI. Pour ménager aux parents et aux amis de nos élèves la place, qui leur convient, on n'admettra à cette dernière séance, que les personnes qui seront munies d'une carte d'entrée. La rentrée des pensionnaires est fixée au 17 septembre; les Classes ne s'ouvriront que le lendemain à HUIT heures.

L. VILLENEUVE, PTRE. S. S. Directeur du Collège.

Montréal, le 23 juillet 1850.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES de la Paroisse de Ste. Elisabeth ont besoin de plusieurs INSTITUTEURS. Ste. Elisabeth, 26 juillet 1850.

ST. JEAN-BAPTISTE.

LES Sociétés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron ST. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin de Soussigné.

C. CAPELLI.

Rue Notre Dame, près de Bonsecours, Montréal, le 4 juin 1850.

MARCHÉ BONSECOURS.

Vendredi, 5 juillet 1850.

PRIX DES DENREES.

Table listing market prices for various goods like flour, wheat, and oil with columns for item names and prices.

PIERRE CHENEVILLE, de cette ville, offre ses services comme COLLECTEUR, PORTEUR DE JOURNAUX, de LETTRES FUNERAIRES, ETC.—S'adresser à sa résidence, faubourg de Québec, rue Panet, No. 78. Montréal, le 9 juillet 1850.

MANUEL

VISITE EPISCOPALE

LESSEURS les Curés trouveront à vendre à l'Imprimerie des Melanges, LE MANUEL DE CEUX QUI VEULENT SUIVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVEQUES. Ce petit opuscule sera du plus grand avantage à tous les fidèles en général.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés offrent maintenant en vente, un assortiment considérable de livres, NOUVELLEMENT RECUS et propres à être donnés en prix ou à former le fonds d'une bibliothèque de paroisse.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS

Un choix très varié de LIVRES de PRÊTRES avec reliures ordinaires et autres.

On prend en paiement des Débentures.

Rue St. Vincent, No. 3. } 21 mai 1850.

IMAGES NOUVELLES.

Reduction de prix.

LES Soussignés viennent de recevoir, de France, 25,000 feuilles, IMAGES assorties de grands et petits formats, qu'ils offrent à 7/8, 12/6 et 30/0 les 100 feuilles.

NOUVEAUX

CHAPEAUX FRANÇAIS,

REÇUS DIRECTEMENT DE PARIS ET À VENDRE À LA LIBRAIRIE DE E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. } 21 mai 1850.

AUX EMIGRANTS A CHICAGO

LES familles qui se proposent d'émigrer à CHICAGO font bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Buffalo. Elles verront qu'il est plus avantageux de prendre passage à Montréal que jusqu'à Buffalo.

ATTENTION!!

LA CLEF DES PRINCIPALES DIFFICULTES DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, OU COURS RAISONNÉ SUR LA GRAMMAIRE FRANÇAISE. Le livre qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSIERAY.

Le livre qui a été donné avec succès durant plusieurs années en SOIXANTE LEÇONS, par CHARLES HUBERT LASSIERAY. Édité à LA JEUNESSE CANADIENNE. S'adresse à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeur-Libraire, rue St. Vincent.—Prix: 2 sch.

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DE LONDRES.

BANQUE D'ÉPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORPHELIN. CAPITAL—UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL.

BUREAU LOCAL

BENJ. HOLMES, ECR., PRÉSIDENT. A. LAROCQUE, ECR. E. R. FABRE, ECR. H. L. ROUTH, ECR. W. LUNN, ECR.

MEDECINS CONSULTANS.

F. T. BADGLEY, ECR., M. D. H. PELTIER, ECR., M. D. P. R. STARR, ECR., AGENT GENERAL POUR L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

LES avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sûreté des assurés et de la société le peuvent permettre. Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés:

1. L'assuré a droit d'emprunter du Bureau des deux tiers des primes par lui payées et par cela n'a pas à craindre d'être forcé d'abandonner sa police, faute de moyen d'en payer les primes annuelles. 2. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissaires des assurés eux-mêmes. Ces Billets peuvent ne pas être payés, mais ils peuvent demeurer à l'intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera déduit de celui de la police d'assurance. 3. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical. 4. Les Bonus sont repartis annuellement entre les assurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pendant quatre années, à la quelle époque le Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans. 5. On allouera 30 jours de grâce pour le paiement annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police ne sera pas périmée si le paiement s'en fait pendant les trente jours qui suivent celui où ce paiement annuel aurait dû être fait. 6. Un bureau général pour l'Amérique britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assurances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite. Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué ci-dessus, et les affaires pour cette province y seront conduites de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultans se trouvera au bureau tous les jours. On accordera des primes et on payera les polices expirées de suite au dit bureau sans référence ailleurs. On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province, auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOVERNUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC.

BUREAUX PRINCIPAUX.

EDINBURGH... 1, RUE ST. GEORGE. MONTRÉAL... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JACQUES, N. 49, MONTRÉAL.

DIRECTEURS.

L'HONORABLE PETER MCGILL, Président de la Banque de Montréal.

L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'Amérique du Nord.

ALEXANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Banque de Montréal.

CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.

L'HONORABLE J. MCCORD.

L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assemblée Législative.

E. H. LENOINE, ECR., Caissier de la Banque du Peuple.

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., Aviseur Médical.

JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.

ALFANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE

Donne une complète sécurité pour toutes ses transactions.

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peuvent l'être, pour être compatibles avec la sûreté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE

Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux dernières années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec confiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854.

Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendra toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER,

Directeur pour le Canada.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. S. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré.

St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT.

JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRÉSIDENT.

El Dix-huit Directeurs.

THOMAS M. SIMONS, ECR., Secrétaire.

Bureau Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BORRET, Président.

JOHN G. MACKENZIE, ECR., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, ECR.

WILLIAM LYMAN, ECR.

G. E. CARTIER, ECR., M. P. P.

HEW RAMSAY, ECR., Gérant.

Conseiller Légal—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.

Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.

Secrétaire—THOMAS RAMSAY, ECR.

Québec—Agent—H. W. WELCH, ECR.

Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA.

Sorel—R. Harrower, ECR. Melbourne—Thos. Tait, ECR.

St. Andrews—Frank Farish, ECR. St. Hyacinthe—Boucher de la Bruyère, ECR.

St. John's—Charles Pierce, ECR. Trois-Rivières—John Robertson, ECR.

Huntingdon—R. B. Somerville, ECR. Hawkesbury—Georges Hamilton, ECR.

Stanstead—F. Judd, ECR. Dunham—Wm. Baker, ECR.

Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECR.

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendante de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement annuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur s individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age. Avec les profits. Sans les profits. Demi-Crédit.

15 1 13 1 1 6 5

20 2 17 4 1 9 11

25 2 2 9 1 14 7

30 2 9 3 2 0 2 2 2 6

35 2 16 7 2 6 4 2 9 2

40 3 6 2 2 14 8 2 17 6

45 3 17 1 3 4 0 3 7 4

50 4 13 1 3 17 11 4 1 4

55 5 17 8 4 19 11 5 3 4

60 7 10 10 6 9 11 6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la vie, sans participation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés avec participation auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge:

AGE A ATTENDRE.

Age auquel on assure. 50 55 60 65

20 2 14 2 2 5 7 1 19 10 1 16

25 3 9 7 2 16 7 2 8 3 2 2 2

30 4 13 2 3 12 4 2 19 7 2 11 8

35 6 12 3 4 15 3 3 14 9 3 2 9

40 10 12 9 6 15 3 4 18 6 3 18 11

45 10 13 2 6 16 5 5 1 6

50 10 14 11 7 1 5

55 11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, les tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie. Montréal, le 5 mars 1850.

LE MOIS DE MAI.

LE Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX, d'UN ACTE DE CONSECRATION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE; elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même prix.

J.-BTE. ROLLAND, N. 24, rue St. Vincent.

Montréal, 19 avril 1850.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE édition, augmentée des PRIÈRES DE LA MESSE, VÊPRES DES DIMANCHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., ETC., avec joli reliure.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez E. R. FABRE ET CIE, 2 Avril 1850. } Rue St. Vincent N. 8.

EAU PLANTAGÈNE.

LE Soussigné avertit le public qu'il a l'appointé M. Jos. BÉRIAU, Marchand Gros-cour, PLACE JACQUES CARTIER, agent pour la vente des EAUX DE PLANTAGÈNE et il y aura toujours une grande quantité de ces EAUX Fraîches, si bien connues du public.

CHARLES LAROCQUE Agent.

Montréal, 26 octobre 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE,

D'APRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Table showing court schedules for various locations like Québec, Montréal, and Trois-Rivières across different months.

La Cour du Banc de la Reine.—Un Juge-en-chef et trois Juges puisnés.—La Cour Supérieure.—Un Juge-en-chef et neuf Juges puisnés.—La Cour de Circuit.—Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaissance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes expertes, motions, etc.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel.

La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra siéger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra siéger aux Trois-Rivières, les derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra siéger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octobre, et les premiers six jours juridiques du mois de décembre, chaque année.

La Cour de Circuit, pour le Chicoutimi, devra siéger à Chicoutimi, les six derniers jours juridiques des mois de janvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENUTIS.

LES Soussignés viennent de publier, sous ce titre, deux volumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants:

Extraits de Cornelius Nepos.

Les 3e et 4e livres de Quinte-Curce.

Quatre livres des Commentaires de César.

Cicéron sur la Vieillesse.

Cicéron sur l'Amitié.

Vie d'Agricole, par Tacite.

Prix 5. 6d.

Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d.

Le volume de Poésie contient:

Les 3 premiers livres de l'Énéide.

Les Géorgiques de Virgile.

Les Odes d'Horace.

Les Pastes d'Ovide.

Prix 5. 6d.

Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s. 9d.

ARMOUR et RAMSAY.

ATTENTION!!

On imprime à ce Bureau:

Adresses, Étiquettes, BILLETS d'Invitation, Lettres funéraires

ET JOBS de toutes façons; S'adresser à JOSEPH RIVET.

Imprimeur des Melanges Religieux, rue St. Denis près de l'Évêché.

MANUEL

DES Sociétés de Temperance

DEDIÉ

A LA JEUNESSE DU CANADA,

PAR LE REV. C. CHINQUY, Ptre.

LE Soussigné a l'honneur d'informer MM. LES Curés, Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Temperance; elle est maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cette édition est enrichie du PORTRAIT de l'auteur et d'une NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des éditions précédentes; le livre est solidement relié, étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture.

J.-BTE. ROLLAND.

Montréal, 28 décembre, 1849.

ETABLISSEMENT DE RELIEURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LE Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIEURE

à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc.

Z. CHAPELÉAU.

Montréal, 2 mai 1849.

P. GARNOT, Professeur de français,

latin, rhétorique, belles-lettres, etc.

Coin des Rues Dorchester et Sanguinet.

Montréal, 9 Nov. 1848.

ATTENTION!!!

A VENDRE,

A L'ÉVÊCHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE.

Nouveaux pour se préparer à la Fête de la naissance de N. S. J. C.

Par le R. P. MUZZARELLI, de la C. de J., traduite de l'Italien, d'après la dernière Édition de Rome.

PRIX: Un Ecu la Douzaine.

Montréal, 14 décembre 1849.

L. P. Boivin.

Coin des Rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

L'ART de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages, un RICHE ASSORTIMENT de MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc, etc.

Montréal, 26 mai.

DAMIS PAUL,

ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, au coin des Rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.